SÉQUENCE D'OPÉRATION

1. GÉNÉRAL

a. CETTE SÉQUENCE DE CONTRÔLE EST POUR UN FONTIONNEMENT TEMPORAIRE, LE TEMPS QUE LA VENTILATION COMPLÈTE DE L'AÉROGARE SOIT REFAITE SOUS UN AUTRE MANDAT. LA SÉQUENCE D'OPÉRATION DEVRA ALORS ÊTRE REVUE. IL EST ENTENDU QUE LES OPÉRATEURS DOIVENT ÉTEINDRE LEUR MOTEUR AUSSITÔT ENTRÉS DANS LES SALLES DE BAGAGES.

2.ARRÊT

a. LES VENTILATEURS SONT INOPÉRANTS

b. LES VOLETS SONT À LEUR POSITION NORMALE

c. LE SERPENTIN ÉLECTONIQUE EST INOPÉRANT

3.OPÉRATION NORMALE

3.a. MARCHE NORMALE

a.a. EN MARCHE NORMALE LES VARIATEURS DE FRÉQUENCES DES VENTILATEURS D'ALIMENTATION SE POSITIONNENT À 30% (1500 CFM). LA FRÉQUENCE DES VENTILATEURS D'ÉVACUATION SE POSITIONNE À 36% (1800 CFMS). L'ÉVACUATION SERA TOUJOURS DE 300 CFMS PLUS GRANDE QUE L'ALIMENTATION À TOUS LES RÉGIMES, CECI POUR ÉVITER, SI POSSIBLE, UNE CONTAMINATION DE LA SALLE DES USAGERS.

b. EN MARCHE

b.a. LE SYSTÈME DÉMARRE SELON L'HEURE D'OCCUPATION PROGRAMMÉE AU SYSTÈME DE CONTRÔLE CENTRALISÉ. AU DÉPART DU SYSTÈME, LE VENTILATEUR DE RETOUR DÉMARRE ET 60 SECONDES PLUS TARD LE VENTILATEUR D'ALIMENTATION DÉMARRE. LES VOLETS DE MÉLANGE SE POSITIONNENT AU MINIMUM, 25% (1250 CFMS).

c. MODE ÉTÉ

c.a. L'OPÉRATION EN MODE «ÉTÉ» EST DÉTERMINÉE LORSQUE LA TEMPÉRATURE EXTÉRIEURE EST SUPÉRIEURE À 15°C. LA SONDE DE TEMPÉRATURE DE LA GAINE (TTA) MODULE LES VOLETS DE MÉLANGE AFIN DE MAINTENIR SON POINT DE CONSIGNE (22°C, AJUSTABLE).

d. MODE HIVER

d.a. L'OPÉRATION EN MODE «HIVER» EST DÉTERMINÉE LORSQUE LA TEMPÉRATURE EXTÉRIEURE EST INFÉRIEURE OU ÉGALE À 14°C. LA SONDE DE LA GAINE (TTA) MODULE EN SÉQUENCE LES VOLETS DE MÉLANGE ET LE SCR DU SERPENTIN ÉLECTRIQUE AFIN DE MAINTENIR LE POINT DE CONSIGNE (17°C, AJUSTABLE).

e. MODE URGENCE

e.a. SUR SIGNAL D'OUVERTURE DE PORTES DE GARAGE D'ENTRÉE (LS), ON FERME LE VOLET DE MÉLANGE, LE SYSTÈME FONCTIONNE À 100% EN ÉVACUATION ET EN AIR NEUF SELON LES DÉBITS DE 1550 CFMS AIR NEUF ET 1800 CFMS EN ÉVACUATION.

e.b. SUR DÉTECTION DE GAZ (CO OU NO2), ON AUGMENTE GRADUELLEMENT LES DÉBITS D'AIR NEUF ET D'AIR ÉVACUÉ JUSQU'À 5000 CFMS.

e.c. LES AJUSTEMENTS DE TEMPÉRATURES SELON LE MODE ÉTÉ SONT MAINTENUES.

e.d. LES AJUSTEMENTS POUR LE MODE HIVER FONT EN SORTE QUE L'ON MODUILE LE SERPENTIN DE CHAUFFAGE POUR MAINTENIR 17°c, LES AÉROTHERMES À VAPEUR SONT EN ADDITION AU SERPENTIN ÉLECTRIQUE. IORSQUE LE SERPENTIN EST À 100% ET NE PEUT MAINTENIR SON POINT DE CONSIGNE, LA TEMPÉRATURE DESCEND JUSQU'À 7°C, À CETTE TEMPÉRATURE , ON RÉDUIT LES VARIATEURS DE FRÉQUENCE POUR MAINTENIR 7°C. oN ASSURE TOUJOURS LE 300 CFMS ADDITIONNELS EN ÉVACUATION.

e.e. LE MODE URGENCE EST MAINTENU POUR UNE PÉRIODE DE 5 MINUTES APRÈS LE RETOUR À LA NORMALE DES CONCENTRATIONS DE GAZ.

e.f. LES DÉTECTEURS DE GAZ ONT DEUX POINTS DE CONSIGNE, LE PREMIER NIVEAU ACTIVE LA VENTILATION EN MODE URGEN ET UNE ALARME AUDIBLE. LE DEUXIÈME NIVEAU ACTIVE UNE BALISE ROUGE VISIBLE SUR LA FAÇADE DU PANNEAU DE CONTRÔLE.

e.g. SUR SIGNAL D'OUVERTURE ET FERMETURE DE LA PORTE DE GARAGE DE SORTIE (LS), ON MODULE LES VARIATEURS DE FRÉQUENCE POUR REVENIR AUX DÉBITS EN MARCHE NORMALE.

e.h. UNE BASSE LIMITE (BL) MET LE SYSTÈME EN ARRÊT SUR DÉTECTION DE BASSE TEMPÉRATURE DE 4°C.

e.i. LE SYSTÈME SE POSITIONNE EN MODE «URGENCE», SOIT 100% D'AIR FRAIS ET 100% D'ÉVACUATION (2600l/s). LES AJUSTEMENTS DE TEMPÉRATURE SELON LE MODE ÉTÉ OU HIVER SONT MAINTENUE. LE MODE URGENCE EST MAINTENU 5 MINUTES (AJUSTABLE) APRES LE RETOUR À LA NORMALE DES DÉTECTEURS. SI LE SERPENTIN NE PEUT MAINTENIR LE POINT DE CONSIGNE EN PÉRIODE DE FROID EXTRÊME, LES VARIATEURS DE FRÉQUENCES ABAISSERONT LÉG'REMENT LE DÉBIT D'AIR POUR MAINTENIR LE POINT DE CONSIGNE DE TEMPÉRATURE.

e.j. LES DÉTECTEURS DE GAZ ONT DEUX POINTS DE CONSIGNE, LE PREMIER NIVEAU ACTIVE LA VENTILATION EN MODE URGENCE ET UNE ALARME AUDIBLE. LE DEUXIÈME NIVEAU ACTIVE UNE BALISE ROUGE VISIBLE SUR LA FAÇADE DU PANNEAU DE CONTRÔLES.

f. ALARMES

f.a. LES ALARMES SUIVANTES SERONT PROGRAMMÉES AU SYSTÈME DE CONTRÔLE CENTRALISÉ :

f.a.a. BASSE TEMPÉRATURE D'ALIMENTATION

f.a.b. FAUX DÉPART DES VENTILATEURS D'ALIMENTATION ET DE RETOUR

f.a.c. BASSE LIMITE DE GEL

f.a.d. DÉTECTION DE GAZ

OPERATION SEQUENCE

1. GENERAL

a. THIS OPERRATION SEQUENCE IS DETERMINED FOR TEMPORARY OPERATION WHILE WAITING FOR A COMPLETE RECOMMISIONNING OF THE AIRPORT VENTILATION SYSTEM TO BE DONE. THE OPERATION SEQUENCE IS THEN TO BE MODIFIED. IT IS UNDERSTOOD THAT THE OPERATORS MUST SHUT THEIR ENGINE DOWN AS THEY ENTER THE LUGGAGES ROOM.

2. STOP

a. FANS ARE INACTIVE

b. DAMPERS ARE AT THEIR ORIGINAL POSITION

c. ELECTRIC COIL IS INACTIVE

3. NORMAL OPERATION

a. NORMAL OPERATION

a.a. IN NORMAL OPERATION, THE SUPPLY FANS VARIABLE FREQUENCY DRIVES ARE POSITIONED AT 30% (1500). THE EXHAUST FAN FREQUENCY DRIVES ARE POSITIONNED AT 36% (1800 CFMS) THE EXHAUST WILL ALWAYS BE 300 CFMS MORE THEN THE SUPPLY, UNDER EACH CYCLE, THIS IN ORDER, IF POSSIBLE, TO AVOID AIR CONTAMINATION IN THE USERS ROOM.

b. POWER ON

b.a. THE SYSTEM STARTS ACCORDING TO THE PROGRAMMED OCCUPATION TIME AT THE CENTRAL CONTROL SYSTEM. AS THE SYSTEM STARTS, THE RETURN FAN STARTS AND, 60 SECONDS LATER, THE SUPPLY FAN ALSO STARTS. THE MIXING DAMPERS ARE SET AT THE MINIMUM, 25 % (1250 CFMS).

c. SUMMER MODE

c.a. OPERATION IN "SUMMER" MODE IS DETERMINED WHEN OUTDOOR TEMPERATURE IS MORE THAN 15°C. THE DUCT TEMPERATURE SENSOR (TTA) ADJUSTS THE MIXING DAMPERS SO THAT THE SET POINT IS MAINTAINED (22 C ADJUSTABLE).

d. WINTER MODE

d.a. OPERATION IN "WINTER" MODE IS DETERMINED WHEN OUTDOOR TEMPERATURE IS EQUAL TO OR LESS THAN 14°C. THE DUCT TEMPERATURE SENSOR (TTA) ADJUSTS THE MIXING DAMPERS AND THE ELECTRIC COIL SCR SO THAT THE SET POINT IS MAINTAINED (17 C ADJUSTABLE).

e. EMERGENCY MODE

e.a. UPON ENTRANCE GARAGE DOOR OPENING SIGNAL (LS), THE MIXING DAMPERS ARE CLOSED. THE SYSTEMS OPERATES WITH 100% EXHAUST AND MAKE-UP WITH FLOWS OF 1550 CFMS MAKE-UP AND 1800 CFMS EXHAUST.

e.b. UPON GAS DETECTION (CO OR NO2), FLOWS ARE GRADUALLY INCREASED UP TO 5000 CFMS.

e.c. UNDER SUMMER MODE, THE THE SETTINGS ARE MAINTAINED.

e.d. THE WINTER MODE SETTINGS MODULATES THE COIL TO MAINTAIN 17°C. THE STEAM HEATERS ARE IN ADDITION WITH THE COIL. SHOOULD THE COIL BE AT 100% AND NOT ABLE TO MAINTAIN THE SET POINT, THE TEMPERATURE SINKS DOWN TO 7°C. AT THIS TEMPERATURE, THE DRIVES ARE SLOWED DOW TO KEEP 7°C. ALWAYS INSURE 300 CFMS MORE IN EXHAUST.

e.e. THE EMERGENCY MODE IS MAINTAINED FOR A 5 MINUTES TIMA LAP AFTER THE RETURN TO NORMAL GAS CONCENTRATION.

e.f. THE GAS DETECTORS HAVE 2 SET POINTS, THE FIRST ONE ACTIVATE THE VENTILATION IN EMERGENCY MODE AND AN AUDIBLE ALARM. THE SECOND ONE ACTIVATES A RED WARNING LIGHT VISIBLE ON THE CONTROL PANEL FACE.

e.g. UPON AN EXIT GARAGE DOOR OPENING AND CLOSING SIGNAL (LS), THE DRIVES ARE SET BACK TO NORMAL OPERATION MODE FLOWS.

e.h. A LOW LIMIT (BL) STOPS THE SYSTEM IF A TEMPERATURE OF 4°C IS DETECTED.

f. ALARMS

f.a. THE FOLLOWINGS ALARMS ARE PROGRAMMED IN THE CENTRAL CONTROL PANEL:

f.a.a. LOW SUPPLY TEMPERATURE

f.a.b. FALSE START OF THE SUPPLY AND EXHAUST FANS

f.a.c. LOW LIMIT FOR RISK OF FREEZING

f.a.d. GAS DETECTION

NOTES:

VENTILATION

.1 UNITÉ DE VENTILATION

.1 GÉNÉRALITÉS

.1 LES APPAREILS DOIVENT ÊTRE CONSTRUITS COMME DÉCRIT CI-APRÈS. LES VENTILATEURS ET LE SERPENTIN DEVRONT POUVOIR ÊTRE REMPLACÉS SANS AVOIR À DÉFAIRE LA STRUCTURE DE L'APPAREIL. LA CONSTRUCTION DOIT ÊTRE APPROUVÉE POUR INSTALLATION EXTÉRIEURE.

.2 LE MANUFACTURIER DOIT FOURNIR TOUTES LES COMPOSANTES DE CONTRÔLE NÉCESSAIRES AU BON FONCTIONNEMENT DE L'UNITÉ, POUR UNE OPÉRATION AUTONOME (STAND-ALONE).

.3 L'ENTREPRENEUR DOIT COORDONNER AVEC L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL LA LIVRAISON ET LA MÉTHODE POUR L'INSTALLATION DES UNITÉS AU TOIT. L'UNITÉ DOIT ÊTRE FOURNIE EN UN MORCEAU, AVEC UN SIMPLE POINT DE RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE 575/3/60 V, PRÉCHARGÉ DE RÉFRIGÉRANT ET TESTÉE EN USINE POUR ASSURER UN TEMPS MINIMAL D'INSTALLATION.

.4 LES UNITÉS DEVRONT ÊTRE DE QUALITÉ ÉQUIVALENTE AUX UNITÉS INNOVENT (DISTRIBUÉ PAR ENVIROAIR INDUSTRIES).

.2 BASE

.1 LA BASE DOIT ÊTRE CONSTRUITE D'ACIER STRUCTURAL SOUDÉ INCLUANT DES OEILLETS DE LEVAGE. LES BASES BOULONNÉES SONT INACCEPTABLES. L'ACIER DOIT ÊTRE RECOUVERT DE 2 COUCHES D'ÉPOXY ET D'URÉTHANE. UNE BASE DE TOIT DE 18 MINIMUM PO DEVRA ÊTRE FOURNIE AVEC L'UNITÉ.

.3 BÂTI

.1 LE BÂTI DOIT ÊTRE FAIT EN MURS D'ACIER DE 2 PO, DOUBLE PAROI, ISOLÉS DE POLYURÉTHANE DE VALEUR THERMIQUE R-6.5 PAR POUCE (TOTAL R_13).

.2 LA PAROI EXTÉRIEURE DEVRA ÊTRE EN ACIER GALVANISÉ DE CALIBRE 22 PEINT DE COULEUR GRISE. LES PAROIS ET PLANCHERS INTÉRIEURS DEVRONT ÊTRE EN ACIER GALVANISÉ.

.4 NIVEAU DE BRUIT

.1 LES NIVEAUX SONORES DES VENTILATEURS NE DOIVENT PAS ÊTRE SUPÉRIEURS AUX VALEURS SUIVANTES. LES VALEURS PAR BANDE D'OCTAVE SONT :

UC-01 & UC-2 VENTILATEUR								
FRÉQUENCE	63	125	250	500	1000	2000	4000	8000
ALIMENTATION	77	71	82	78	80	77	76	67
RETOUR	67	80	69	73	66	66	64	56

.5 PORTES D'ACCÈS

.1 LES PORTES D'ACCÈS DOIVENT ÊTRE TOUTES DU MÊME CÔTÉ, TEL QUE MONTRÉ AUX PLANS.

.2 LES PORTES D'ACCÈS DOIVENT ÊTRE À DOUBLE PAROI AVEC ISOLATION EN URÉTHANE. LES PORTES DOIVENT ÊTRE MUNIES DE PENTURES DE TYPE PIANO EN ACIER INOXYDABLE.

.3 L'APPAREIL DOIT AVOIR DES PORTES À CHAQUE ENDROIT DEMANDANT DE L'ENTRETIEN, DONT : VENTILATEURS, FILTRES, SERPENTIN, SECTION DES COMPRESSEURS, CONTRÔLES, ETC.

.4 DES PANNEAUX D'ACCÈS AU LIEU DE PORTES SONT INACCEPTABLES.

.5 LES POIGNÉES DES SECTIONS VENTILATEUR DEVRONT ÊTRE VERROUILLABLES.

.6 MOTEUR ET VENTILATEUR

.1 TOUS LES VENTILATEURS DE TYPE SWSI PLENUM À ENTRAÎNEMENT DIRECT.

.2 FOURNIR LES VENTILATEURS TEL QU'INDIQUÉ DANS LES CARACTÉRISTIQUES.

.3 LE FACTEUR DE SERVICE MINIMUM DES MOTEURS DOIT ÊTRE DE 1.15. ILS DOIVENT ÊTRE TOUS À HAUTE EFFICACITÉ AVEC UN BHP N'EXCÉDANT PAS 85 % DU HP NOMINAL DU MOTEUR SPÉCIFIÉ.

.4 TOUS LES ENTRAÎNEMENTS DOIVENT AVOIR UN MINIMUM DE DEUX COURROIES AVEC UN FACTEUR DE SERVICE DE 1.2.

.5 TOUS LES ENSEMBLES MOTEUR-VENTILATEUR DOIVENT ÊTRE MONTÉS SUR UNE BASE AVEC RESSORTS D'UN MINIMUM DE 1 PO DE DÉFLEXION AVEC ANTI-SISMIQUE.

.6 LES MOTEURS DOIVENT ÊTRE À EFFICACITÉ PREMIUM, TEFC, 575/3/60. UN VARIATEUR DE FRÉQUENCE DEVRA ÊTRE FOURNI PAR VENTILATEUR.

.7 TOUTES LES PARTIES MÉTALLIQUES DEVRONT ÊTRE RECOUVERTES DE PEINTURE DE TYPE « HI-PRO POLYESTER COATING ».

NOTES:

VENTILATION

.1 VENTILATION UNITS

.1 GENERALITIES

.1 THE UNITS MUST BE BUILT AS DESCRIBED HEREAFTER. THE FAN AND THE COIL VENTILATION UNITS ARE TO BE EASILY REPLACED WITHOUT HAVING TO DISMANTLE THE UNITS STRUCTURE. THE EQUIPMENT MUST BE APPROVED FOR OUTDOORS INSTALLATION.

.2 THE MANUFACTURER MUST PROVIDE THE CONTROL COMPONENTS NEEDED FOR A STAND-ALONE OPERATION.

.3 THE CONTRACTOR MUST COORDINATE WORK THE GENERAL CONTRACTOR THE DELIVERY AND THE INSTALLATION METHOD ON THE ROOF. THE UNIT MUST BE DELIVERED IN ONE PIECE, WITH ONE POINT FOR CONNECTION 575/3/60V, PREFILLED WITH REFRIGERANT AND FACTORY TESTED TO INSURE A MINIMAL INSTALLATION TIME ON SITE.

.4 THE UNITS MUST HAVE EQUIVALENT QUALITY THAN THE INNOVENT UNITS (DISTRIBUTED BY ENVIROAIR INDUSTRIES).

.2 BASE

.1 THE BASE WILL BE BUILT WITH WELDED STRUCTURAL STEEL INCLUDING LIFTING EYES. BOLTED BASES ARE NOT ACCEPTABLE. STEEL MUST BE COVERED WITH 2 LAYERS OF EPOXY AND URETHANE. A ROOF BASE OF 460MM MINIMAL MUST BE PROVIDED WITH THE UNIT.

.3 FRAME

.1 THE FRAME MUST BE MADE OF SOMME STEEL WALLS OF 50 MM THICK, WITH INSULATION OF POLYURETHANE OF THERMAL VALUE R-6.5 PER INCH (TOTAL R_13).

.2 THE EXTERNAL WALL MUST BE IN GALVANISED STEEL, 22 GAUGE, PAINTED IN GRAY COLOR. THE WALLS AND THE INNER FLOOR MUST BE IN GALVANISED STEEL.

.4 NOISE LEVEL

.1 SOUND LEVEL OF THE FANS MUST NOT BE HIGHER THAN THE FOLLOWING VALUES: THE VALUES ARE, PER OCTAVE BAND:

UC-01 & UC-2 FANS								
FREQUENCY	63	125	250	500	1000	2000	4000	8000
SUPPLY	77	71	82	78	80	77	76	67
RETURN	67	80	69	73	66	66	64	56

.5 ACCESS DOOR

.1 THE ACCESS DOORS MUST BE ALL ON THE SAME SIDE, AS SHOWN ON THE PLANS.

.2 THE ACCESS DOORS MUST BE DOUBLE WALLED WITH URETHANE INSULATION. THE DOORS MUST HAVE PIANO TYPE HINGES IN STAINLESS STEEL.

.3 THE UNITS MUST HAVE A DOOR AT EACH LOCATION REQUIRING MAINTENANCE (FANS, CONTROLS, FILTERS, COIL, COMPRESSOR SECTION, CONTROLS ETC.)

.4 ACCESS PANEL INSTEAD OF DOORS ARE NOT ACCEPTABLE.

.5 FAN ACCESS DOORS MUST BE LOCKABLE.

.6 MOTORS AND FANS

.1 ALL FANS TOF TYPE SWSI PLENUM ARE DIRECT DRIVE.

.2 PROVIDE THE FANS AS INDICATED IN CHARACTERISTICS.

.3 MINIMUM SERVICE FACTOR OF THE MOTORS MUST BE 1.15. THEY MUST RUN WITH HIGH EFFICIENCY WITH A BHP NOT EXCEEDING 85% OF THE MOTOR NOMINAL HP.

.4 ALL DRIVES MUST HAVE A MINIMUM OF 2 STRAPS WITH SERVICE FACTOR OF 1.2.

.5 ALL THE MOTOR-FAN SETS MUST BE BUILT ON AN ANTI-SEISMIC BASE WITH SPRINGS WITH MINIMUM DEFLECTION OF 25%.

.6 MOTORS TO BE WITH PREMIUM EFFICIENCY, TEFC, 575/3/60V. A VARIABLE FREQUENCY DMVS MUST BE PROVIDED FOR EACH FAN PER FAN.

.7 ALL THE METALLIC PARTS MUST BE COVERED WITH TYPE HI-PRO POLYESTER COATING PAINT.

2014-03-27

EN CAS DE DISCORDANCE ENTRE LA VERSION FRANÇAIS ET ANGLAISE DES PLANS, LA VERSION FRANÇAISE PRÉVAUT. / IN CASE OF DISCREPANCIES BETWEEN THE ENGLISH AND THE FRENCH VERSION OF THE PLANS, THE FRENCH VERSION SHALL PREVAIL.

AutoCAD

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Public Works and Government Services Canada
Direction générale des biens immobiliers
Real Property branch
Région du Québec
Quebec reglon
Canada

Amine Rahal , Architecte
498,rue Brochu| SEPT-ILES | QC |W8
T. 418 409-4821 F. 418 961-2993
amine.r@globetrotter.net

Les Services exp inc.
t : +1.819.478.8191 | f : +1.819.478.2994
150, rue Marchand, bureau 600
Drummondville, QC J2C 4N1
CANADA
www.exp.com

• BÂTIMENT • DÉVELOPPEMENT DURABLE • ÉNERGIE • INDUSTRIEL • INFRASTRUCTURES • SOLS, MATÉRIAUX ET ENVIRONNEMENT •

L'ORIGINAL DE CE DOCUMENT A ÉTÉ ÉMIS ET AUTHENTIFIÉ NUMÉRIQUEMENT PAR JEAN-PAUL DROLET, ING. LE 29 NOVEMBRE 2013 CETTE COPIE PAPIER NE DOIT PAS ÊTRE CONSIDÉRÉE COMME UN DOCUMENT ORIGINAL. CETTE COPIE NEST AUTHENTIFIÉE QUE POUR LA FIN POUR LAQUELLE ELLE A ÉTÉ EMISE TEL QU'IDENTIFIÉ DANS LE CARTOUCHE. IL NE PEUT ÊTRE UTILISÉ AUX FINS DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION OU DE FABRICATION VISÉS PAR LES LOIS APPLICABLES.

THE ORIGINAL DOCUMENT HAS BEEN ISSUED AND DIGITALLY AUTHENTICATED BY JEAN-PAUL DROLET, ENG., ON NOVEMBER 29TH 2013. THIS HARD COPY MUST NOT BE CONSIDERED AS THE ORIGINAL DOCUMENT. THIS COPY IS AUTHENTICATED ONLY FOR THE PURPOSE FOR WHICH IT HAS BEEN ISSUED, AS IDENTIFIED IN THE REFERENCE BOX. IT CANNOT BE USED FOR CONSTRUCTION OR MANUFACTURING PURPOSES PRESCRIBED BY THE APPLICABLE LAWS.

POUR SOUMISSION
NE PEUT SERVIR À LA CONSTRUCTION
2013-12-18

FOR TENDER
CANNOT BE USED FOR CONSTRUCTION
2013-12-18

2	SOUMISSIONS Rev/ TENDER Rev	14-03-26
1	POUR COMMENTAIRES/FOR TENDER	13-12-18
0	ÉMIS POUR SOUMISSION	13-12-06
révisions *revisions*		date

A no. du détail *detail no.*
B no.de la feuille-où détail exigé *sheet no. – where detail required*
C no. de la feuille-où détaillé *sheet no. – where detailed*

Projet *Project*
AÉROGARE DE SEPT-ÎLES
AIRPORT OF SEPT-ÎLES
QUÉBEC
MISES AUX NORMES DE L'AÉROGARE DE SEPT-ÎLES
UPGRADING TO STANDARDS OF SEPT-ÎLES AIRPORT

Dessin *Drawing*
MÉCANIQUE / VENTILATION
DÉTAILS ET NOTES
DETAILS AND NOTES

Conçu par	*Designed by* 2013-11-25 Date
Dessiné par L. ENRIGHT	*Drawn by* 2013-11-25 Date
Approuvé par J-P. DROLET,ing.	*Approved by* 2013-12-18 Date
Soumission *Tender*	Gestionnaire de projet TPSGC *PWGSC Project Manager*
No de projet *Project number* TPSGC *PWGSC*	No de projet *Project number* R.055960.001 Client *Client*
Nom du fichier *File name* R.055092.001-M06	No de classement *File no*
No de plan ou dessin *File name*	No feuille *Sheet no* M06/12